



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

## **PAR COURRIEL**

Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication DETEC  
Madame Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale  
Palais fédéral Nord  
3003 Berne

*Courriel* : [WeiterentwicklungRegelwerke@bav.admin.ch](mailto:WeiterentwicklungRegelwerke@bav.admin.ch)

*Fribourg, le 15 mars 2022*

2022-234

### **Mise en œuvre du volet technique du 4<sup>e</sup> paquet ferroviaire de l'UE – 2<sup>e</sup> étape : consultation**

Madame la Conseillère fédérale,

Par lettre du 17 décembre 2021, vous avez mis en consultation la deuxième étape de la mise en œuvre du volet technique du quatrième paquet ferroviaire de l'UE et nous vous en remercions.

Le Conseil d'Etat de Fribourg est, tout comme le Conseil fédéral, d'avis que cette deuxième étape est une suite logique indispensable à la Suisse et à sa participation au réseau ferroviaire européen. Elle est également dans l'intérêt des acteurs du secteur ferroviaire suisse (entreprises ferroviaires, gestionnaires de l'infrastructure, fabricants de véhicules, etc.). En effet, le projet soumis à consultation crée notamment les conditions pour que ce secteur ait accès à la procédure d'autorisation simplifiée, permet d'harmoniser les réglementations relatives à l'interopérabilité technique et aux standards de sécurité. Il approuve donc l'objectif général du projet. Il n'a pas d'autres remarques à formuler sur cette consultation qui touche à des questions techniques et procédurales qui ne relèvent pas directement de ses compétences. Il relève toutefois une erreur dans le rapport explicatif, page 10 Art. 23f, Al, 1, let. b : il convient de remplacer « l'UE n'adopte pas seulement... » par « le Conseil fédéral n'adopte pas seulement... ».

Nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Olivier Curty, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

*L'original de ce document est établi en version électronique*

**Copie**

—

à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, pour elle et le Service de la mobilité ;  
à la Chancellerie d'Etat.